

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Penny*,—De l'honorable *W. W. Webb* et autres, de la province de *Québec*, et de *J. Catudal*, président, et autres, de la société de construction de *Napierville*.

Par l'honorable M. *Simpson*,—Du révérend *William Jolliffe* et autres, du comté de *Durham*, province d'*Ontario*, membres de l'association connue sous le nom de société des missions de l'église chrétienne biblique du *Canada*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De la compagnie d'assurance Agricole du *Canada*, demandant qu'il soit passé un acte pour liquider les affaires de la dite compagnie et pour nommer des syndics en liquidation revêtus des pouvoirs nécessaires à cette fin.

De *John Kay* et *H. G. Macpherson*, du village de *St. George*, comté de *Brant*, province d'*Ontario*, demandant certains amendements à l'Acte de l'Empérance de 1864.

De *J. Dupuis*, M.D., et autres, de *Châteauguay*, dans le comté de *Châteauguay*, et du révérend *J. Charles Godefroy Gaudin*, de *Ste. Philomène*, dans la province de *Québec*, se plaignant que la compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer ne remplit pas les devoirs et obligations de la ci-devant compagnie de chemin de fer de *Champlain*, à elle imposés par l'Acte 20 *Victoria*, chapitre 147, et demandant qu'il soit passé une loi pour assurer le service régulier des chemins de fer en *Canada*.

L'honorable M. *Scott*, secrétaire d'état, a informé la Chambre qu'il avait reçu un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre à cette Chambre.

Le dit message a été alors lu par le greffier comme suit :

Dufferin.

Le Gouverneur-Général transmet au Sénat une dépêche du secrétaire d'état de Sa Majesté pour les colonies accusant réception de l'adresse du Sénat à Sa Majesté en date du 19 mars, 1877, relativement à la nomination proposée de sénateurs additionnels.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Ottawa, 25 février, 1878.

Le comte de Carnarvon au comte de Dufferin.

(*Canada*,—No. 132.)

DOWING STREET,
2 mai, 1877.

MILORD,—J'ai l'honneur d'accuser réception de la dépêche de Votre Seigneurie No. 85, du 27 mars, transmettant, avec la copie d'une adresse du Sénat du *Canada*, les résolutions adoptées par ce corps pour exprimer son approbation de la décision prise par le Secrétaire d'Etat en 1874 sur la proposition que Sa Majesté fût avisée de nommer des sénateurs additionnels, en vertu de la clause 26 de l'Acte de l'*Amérique Britannique du Nord*, ainsi qu'un compte-rendu du débat qui a eu lieu sur ces résolutions.

J'ai, etc.,
(Signé)

CARNARVON.

Au Gouverneur-Général
le très-honorable comte de *Dufferin*, C.P., G.C.M.G., C.C.B.,
etc., etc., etc.

Ordonné, que le dit message soit déposé sur la table.